

Dépenses en capital dans le secteur de la santé

Il est très important, pour l'élaboration et l'analyse des politiques, de connaître le montant qu'un système de santé investit dans les hôpitaux, technologies médicales et autres équipements. Même si les systèmes de santé restent un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, le capital a vu son importance s'accroître au cours des dernières décennies en tant que facteur de production des services de santé. Cela s'illustre, par exemple, par l'importance croissante des équipements diagnostiques ou thérapeutiques ou par l'expansion des technologies de l'information, de l'informatique et des télécommunications dans le domaine de la santé ces dernières années. Il est essentiel de disposer de statistiques sur les dépenses en capital pour analyser la capacité de production du système de santé (c'est-à-dire, savoir si elle est appropriée, insuffisante ou excessive), cela même étant indispensable pour éclairer la mise en œuvre des politiques (par exemple, s'il existe une capacité excédentaire, le coût marginal d'extension de la couverture sera moindre que si le système de santé a déjà du mal à répondre à la demande présente).

En moyenne, les pays de l'OCDE ont investi environ 0.45 % de leur PIB en 2013 en termes de dépenses en capital dans le secteur de la santé. Par comparaison, les dépenses courantes en services de soins et biens médicaux représentaient 8.9 % du PIB en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir l'indicateur « Dépenses de santé en proportion du PIB »). Comme pour les dépenses courantes, on observe des différences entre les pays du point de vue des niveaux actuels d'investissement ainsi que des tendances récentes.

En haut de l'échelle, les dépenses en capital de la Belgique se sont élevées à plus de 0.8 % du PIB en 2013, suivie par un groupe de pays comprenant la France, l'Allemagne et les États-Unis au-dessus de 0.6 % du PIB. Environ la moitié des pays de l'OCDE se situent dans un intervalle relativement étroit entre ± 25 % de la moyenne, qui va du Royaume-Uni à l'Australie. En bas de l'échelle, la Turquie, le Chili et la Hongrie ont dépensé environ moitié moins que la moyenne de l'OCDE, tandis que la Grèce, l'Islande et le Mexique consacraient environ 0.1 % de leur PIB aux dépenses d'investissement dans l'infrastructure et les équipements du secteur de la santé.

Les données des Comptes nationaux donnent une idée du type d'actifs et de dépenses en capital. Ces dernières peuvent fluctuer d'une année à l'autre mais, globalement dans le secteur de la santé, on observe un niveau égal entre les dépenses de construction (construction des hôpitaux et autres établissements de soins) et les dépenses en équipements (machines médicales, ambulances et équipements informatiques et de communications). Au total, ces deux catégories représentent 85 % des dépenses en capital. Les 15 % restants correspondent aux produits de propriété intellectuelle, c'est-à-dire les résultats de la recherche, du développement ou de l'innovation. Cela peut varier sensiblement entre les pays.

Parallèlement aux dépenses courantes de santé, les dépenses en capital ont été touchées par la crise économique mondiale, l'infrastructure et les équipements du système de santé étant souvent une cible de choix pour la réduction ou l'ajournement des dépenses. Globalement, les dépenses en capital ont fortement augmenté durant la période qui a précédé 2008 – en moyenne, ces dépenses étaient supérieures de 22 % à celles de 2005 en termes réels. Au cours des trois années suivantes, le montant annuel a chuté de presque 15 %. Depuis 2011, les dépenses en capital ont recommencé à croître (graphiques 9.15 et 9.16).

Les différences entre les pays montrent aussi les mêmes tendances que pour les dépenses courantes. En dehors de l'Europe, l'investissement dans le secteur de la santé a été généralement moins touché par le fléchissement économique. L'Australie et la Corée, par exemple, ont enregistré en 2013 des dépenses en capital supérieures de 40 % à celles de 2005.

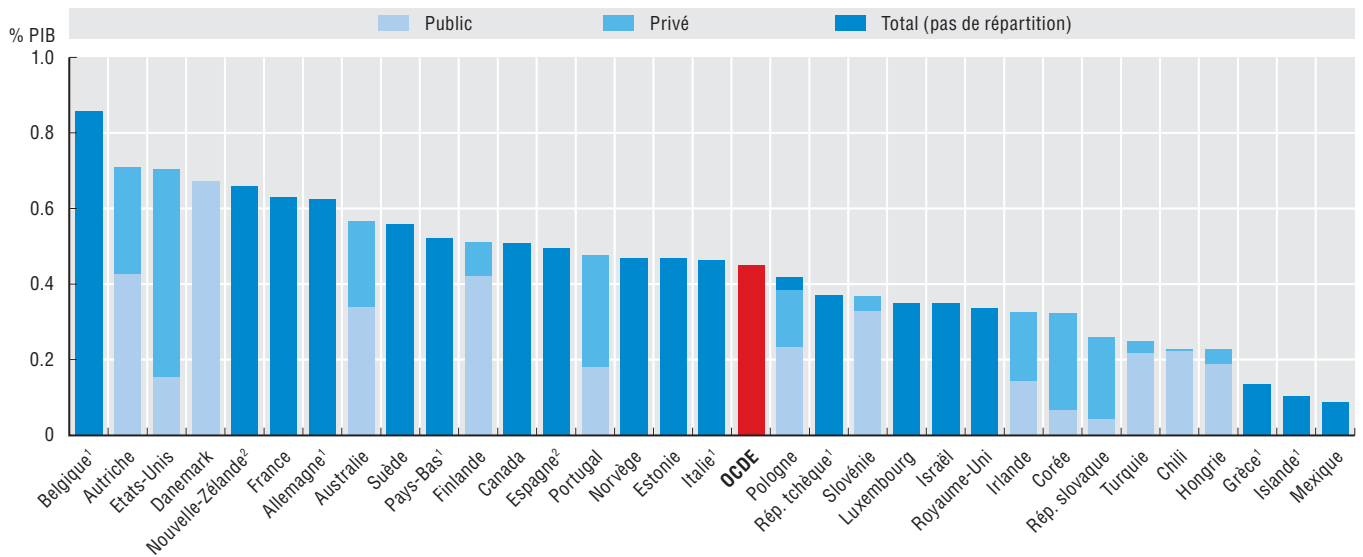
Un certain nombre de pays d'Europe ont connu de sévères réductions de leurs dépenses en capital. Les chiffres pour la Grèce montrent en 2013 des dépenses qui se situent à moins de 40 % du niveau de 2005, avec une accélération de la chute en 2010. De même, l'Espagne a subi une forte inversion de tendance après 2008, avec des dépenses en capital divisées par deux entre 2005 et 2012.

Définition et comparabilité

La formation brute de capital fixe dans le système de la santé se mesure par la valeur totale des actifs fixes que les fournisseurs de soins ont acquis durant la période comptable (moins la valeur des aliénations d'actifs) et qui sont utilisés de manière répétée ou continue pendant plus d'une année dans la production des services de santé. Les catégories d'actifs sont l'infrastructure (hôpitaux, cliniques, etc.), les machines et équipements (machines chirurgicales et de diagnostic, ambulances, équipements informatiques et de communications) ainsi que les logiciels et les bases de données.

De nombreux pays enregistrent la formation brute de capital fixe dans le cadre du Système des comptes de la santé. Elle est aussi comptabilisée par secteur d'industrie dans le cadre des Comptes nationaux conformément à la Classification internationale type par industrie (CITI) Rév. 4 au titre de la Section Q : Santé et activités d'action sociale ou de la Division 86 : Activités relatives à la santé. La première est normalement plus large que la catégorie définie par le Système de comptes de la santé tandis que la seconde est plus étroite.

9.14. Formation brute de capital fixe dans le secteur de la santé en pourcentage du PIB, 2013 (ou année la plus proche)



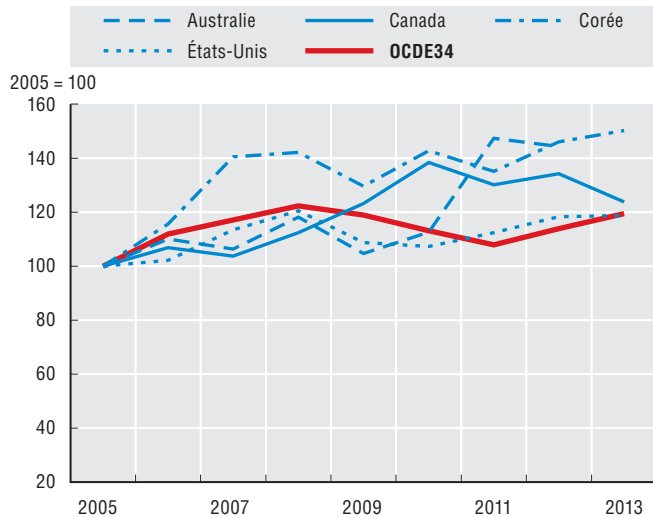
1. Fait référence à la formation brute de capital fixe définie dans CITI 86: Activités relatives à la santé (CITI Rév. 4).

2. Fait référence à la formation brute de capital fixe définie dans CITI Q: Santé et activités d'action sociale (CITI Rév. 4).

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr> ; Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282235>

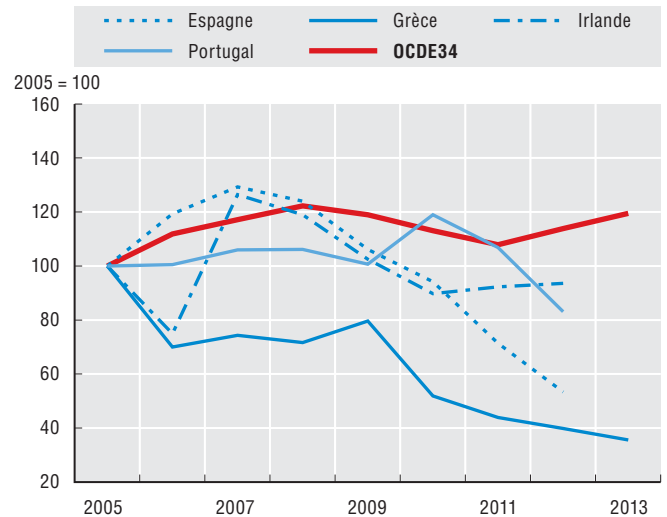
9.15. Formation brute de capital fixe, pour quelques pays non-européens, 2005-13



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

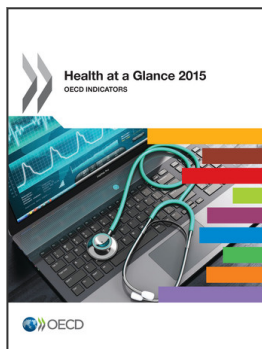
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282235>

9.16. Formation brute de capital fixe, pour quelques pays européens, 2005-13



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933282235>



Extrait de :
Health at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Dépenses en capital dans le secteur de la santé », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-64-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.